



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3845

Lyon 8e - Prorogation de la convention d'occupation temporaire consentie à la Métropole de Lyon et relative à la mise à disposition à titre gratuit du tènement sis 19 rue Paul Cazeneuve pour l'exploitation d'un collège - EI 08 292 - N° d'inventaire 08292 T 001

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 28 MAI 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2018/3845 - LYON 8E - PROROGATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE CONSENTIE A LA METROPOLE DE LYON ET RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DU TENEMENT SIS 19 RUE PAUL CAZENEUVE POUR L'EXPLOITATION D'UN COLLEGE - EI 08 292 - N° D'INVENTAIRE 08292 T 001 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mai 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire de biens immobiliers situés 19 rue Paul Cazeneuve à Lyon 8^e acquis en 2008, d'une superficie d'environ 5 597 m².

Par délibération n° 2016/2583 du 14 novembre 2016, vous avez accepté, par convention, la mise à disposition de ce tènement au profit de la Métropole de Lyon pour la réalisation d'un collège dans l'attente d'une régularisation foncière.

Cette régularisation, qui s'effectue par voie d'échange de biens, n'ayant pas pu être réalisée dans le délai initialement fixé au 30 juin 2018, il apparaît nécessaire de proroger la convention signée en 2016 pour une durée de six mois, afin de finaliser le transfert de propriété entre les deux collectivités.

Il vous est proposé d'approuver le projet de convention prorogeant, dans les mêmes conditions, la mise à disposition consentie à la Métropole de Lyon en novembre 2016, à des fins d'utilisation scolaire.

Vu ladite convention d'occupation temporaire ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

1- La prorogation de la mise à disposition à titre gratuit à la Métropole de Lyon, du terrain sis 19 rue Paul Cazeneuve à Lyon 8^e, appartenant à la Ville de Lyon pour les besoins de l'exploitation du collège Alice Guy, est approuvée.

2- La convention d'occupation temporaire susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document ainsi que tout acte administratif nécessaire à cette opération.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY